

DÉROGATION MINEURE
N° DM 3003361179

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra le **6 mai 2024, à 19 h**, dans la salle du conseil, située au **13665, boulevard de Pierrefonds**, le conseil d'arrondissement statuera sur la demande de dérogation mineure à la réglementation d'urbanisme pour l'immeuble suivant :

Étude	Lieu de dérogation
DM 3003361179	98, rue Cartier

Permettre dans la zone H1-7-442, pour un bâtiment résidentiel isolé existant, lot 1 389 152 :

- une marge latérale sud de 1,96 m et une marge latérale nord de 1,86 m au lieu du minimum requis de 2 m de la ligne de propriété.

AVIS est également donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à ces demandes au cours de cette séance.

FAIT À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO
ce dix-septième jour du mois d'avril de l'an 2024.

Le secrétaire d'arrondissement,



M^e Jean-François Gauthier, MBA

/ae